



Droit routier : grand excès de vitesse en moto

Par **niniosgm**, le **22/07/2013** à **11:15**

Bonjour,

Je suis récemment passé sur une route en moto, et je me suis aperçu (après coup bien-sûr...) qu'un radar vitesse moyenne y avait été installé.

Je pense que j'étais sur ce tronçon, sur une "grosse moyenne", sans doute en grands excès de vitesse.

J'ai lu pas mal de chose au sujet des contrôles de vitesse automatique, et je pense que ma seule chance de limiter la casse serait de "nier", sans dénoncer.

Quelles sont mes chances avec une telle ligne de défense ?

Un avocat serait-il d'une aide précieuse ?

Qu'en est-il de la suspension administrative ?

Merci par avance.

Cdt,

Par **niniosgm**, le **23/07/2013** à **16:12**

Ola,

Les experts sont en vacances ?

C'est dommage, car les radars ne le sont pas.....

Merci pour vos retours d'expérience ou/et vos connaissances du droits.

Cdt,

Par **Lag0**, le **23/07/2013** à **23:19**

Bonjour,

Vous dites :

[citation]Je pense que j'étais sur ce tronçon, sur une "grosse moyenne", sans doute en grands excès de vitesse. [/citation]

Que rajouter ?

Vous êtes donc bien conscient d'avoir commis l'infraction, il ne reste plus qu'à assumer...

Par **moisse**, le **24/07/2013** à **08:02**

bonjour

Et compte tenu des effets en jeu, prendre langue avec un avocat spécialisé.

En effet dans ce domaine ont souvent que celui qui est son propre avocat a un sot pour défenseur.

Par **niniosgm**, le **24/07/2013** à **09:08**

Toujours personne ???

Allez, un peu d'aide et d'information s'il vous plait....

Si c'est une question de pollution de sujet par les petits malins moralisateurs, vous pouvez me contacter par MP.

Merci.

Cdt,

Par **Lag0**, le **24/07/2013** à **11:03**

Bonjour,

Vous êtes ici sur un forum juridique et les intervenants ne sont pas des "petits malins moralisateurs". Vous êtes prié de respecter ces intervenants.

Peut-être confondez-vous ce forum avec un forum de motards ou d'automobilistes où il est de mise de se vanter de contourner le code de la route et de demander conseil pour échapper aux sanctions, ici, ce n'est pas vraiment le style...